

MAIRIE

DE

BASSE - RENTGEN

57570

Tél. : 03 82 83 40 51

Fax : 03 82 83 42 86

**MAIRIE DE BASSE RENTGEN****Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal
en date du 12/03/2012**

Présents : Mrs : FEIPPEL - KAZMIERCZAK - MASSON – BREME - HAGEN
DELION
Mmes : INGHINGOLO - OESTREICHER – HEMMER

Absent avec excuse : Néant.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme WINTERRATH Viviane, Maire, délibère comme suit :

➤ **décide**, à la majorité de ne pas augmenter les 3 taxes directes locales qui seront les suivantes pour 2012, à savoir :

Taxe d'habitation	base notifiée	370.300	Taux 15,77%	Produit : 58.396
Foncier bâti	base notifiée	339.800	Taux 17,62%	Produit : 59.873
Foncier non bâti	base notifiée	33.000	Taux 61,86%	Produit : 20.414

Produit fiscal attendu : 138.683 €

➤ **décide**, à la majorité, de rénover le système de chauffage de l'église et accepte le devis d'un montant de 30.372 € H.T. présenté par la Société TECA de Henriville.

Madame Camille OESTREICHER, conseillère municipale mais également Présidente du Conseil de Fabrique n'a pas pris part au vote.

➤ **accepte**, à l'unanimité, le devis d'un montant de 1.680 € présenté par Tremplin Chantiers relatif à des travaux d'entretien des espaces verts (3 passages) à l'aire de jeux et sur le parking de la mairie.

➤ **accepte**, à l'unanimité, le devis d'un montant de 1.120 € présenté par Tremplin Chantiers relatif à des travaux de taille des tilleuls et platanes route de Preisch.

➤ **accepte**, à l'unanimité, le devis d'un montant de 1.954 € présenté par Tremplin Chantiers relatif à l'aménagement paysager de la butte située à proximité du parking de la mairie.

➤ **accepte**, à l'unanimité, le devis d'un montant de 2.418 € présenté par Tremplin Chantiers relatif à l'aménagement paysager derrière la nouvelle extension de la mairie.

➤ **approuve**, à l'unanimité, le nouveau plan de financement relatif aux travaux de réhabilitation du Presbytère et l'aménagement de 2 gîtes qui sera transmis à la Région, le Département, la C.C.C.E. ainsi qu'à Madame la Députée afin de compléter les dossiers de demande de subvention.

➤ **émet**, à l'unanimité, un avis défavorable à la demande de subvention émanant de la Prévention Routière au titre de l'année 2012.

➤ **accepte**, à l'unanimité, l'augmentation de la participation versée à la Bibliothèque 3 Villages qui passe de 1,50 € à 1,70 € par habitant soit un montant de 601,80€ au titre de l'année 2012

➤ **accepte**, à l'unanimité, le devis d'un montant de 304,35 € H.T. présenté par la Société GIROD relatif à l'achat d'un panneau « Lotissement Les Tuileries »

Points divers

Suite à la proposition de la C.C.C.E concernant la possibilité de fournir aux communes un drapeau de la C.C.C.E. pour son installation sur un mat situé devant la Mairie, le Conseil Municipal n'y est pas favorable car cela supposerait l'installation d'un 3^e mât.

En raison du nombre croissant de photocopies demandées par les particuliers, le Conseil Municipal demande à Madame le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à la mise en place d'une régie de recettes.

Vu par Nous, Viviane WINTERRATH, Maire de la commune de Basse Rentgen, pour être affiché le 16/03/2012 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Basse Rentgen, le 15/03/2012.

Le Maire

Viviane WINTERRATH

